

Suivi des fiches de situation financière et comptable

Je m'inscris



Enjeux

La fiche de situation financière et comptable est un outil parfaitement adapté au contrôle du bon déroulement des opérations d'investissement. Elle fait partie des états financiers réglementaires transmis sur le site de CGLLS via la plateforme de collecte des données dématérialisées « Harmonia » et revêt un caractère obligatoire. La gestion du budget des opérations traduit la simulation financière établie lors du montage de l'opération et permet d'avoir une vision pluri annuelle du prix de revient et du plan de financement voté par le comité d'investissement. Les contrôles et le suivi assurent la maîtrise de l'équilibre de trésorerie depuis l'établissement du budget prévisionnel jusqu'à la clôture financière de l'opération.

Objectifs

Permettre aux participants d'optimiser le processus de suivi et de contrôle en identifiant les fonctions disponibles dans le progiciel Prem'Habitat sur la méthode d'identification des caractéristiques de l'opération, du suivi du prix de revient et du plan de financement et de restitution de la fiche de situation financière et comptable.

Contenu

L'organisation :

- La déclaration de la fiche programme/tranche, ses caractéristiques et le rattachement au patrimoine

La gestion du budget prévisionnel :

- L'établissement du prix de revient et du plan de financement
- Le blocage du budget prévisionnel acté
- Les modifications de prévisions

La consommation et les contrôles :

- Le principe des engagements et des réalisations des dépenses d'investissement et des financements
- Les différents axes de restitution et de suivi de la fiche de situation financière et comptable

Pré requis / Intervention complémentaire :

PRH 3 ou supérieur

Public concerné

- Gestionnaires en charge du suivi financier et comptable des opérations
- Directeurs, responsables, contrôleur de gestion ou référents informatiques

Date & intervenant

Gamme PRH, Marie Rouxel

- Le mardi 21 décembre 2021 à 9h30
- Durée : 2H30

Prix par organisme

200 € HT le premier inscrit

150 € HT le second inscrit

100 € HT les inscrits suivants

La réduction s'applique aux inscriptions pour la même date